

**ACTES DU 1^{ER} CONGRES
DES CHERCHEURS EN EDUCATION**

24-25 mai 2000, Bruxelles

**LA FORMATION-RELAIS.
SURMONTER L'ECHEC DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Pascale WOUTERS, Bertrand MONTULET, Marcel LEBRUN
IPM (Institut de Pédagogie universitaire et des Multimédias) – UCL
David LEMAIRE
CPF (Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en
Brabant Wallon) - UCL

Ministère de la Communauté française

*Colloque organisé sous la présidence de Françoise DUPUIS,
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique*

1. Public-cible concerné par la formation-relais

Cette communication a pour objectif de décrire un dispositif original d'enseignement visant à rencontrer les difficultés des étudiants qui abandonnent après quelques semaines ou quelques mois d'études à l'université ou dans l'enseignement supérieur et pour qui aucune prise en charge n'est habituellement assurée en attendant la rentrée académique suivante. La formation-relais organisée par le CPFEB s'adresse en priorité aux étudiants qui assument leur échec et continuent à investir dans un projet de formation, même au prix d'une réorientation.

Deux sessions¹ de formation sont organisées en cours d'année : l'une se déroule de novembre à juin (6 unités de formation² -U.F.-), l'autre de février à juin (essentiellement les 4 premières unités de formation).

2. Un programme de formation pour répondre à des besoins particuliers

Quatre champs de besoins ont été identifiés :

- **Les prérequis en sciences** où nous pointons en particulier les mathématiques et la physique intégrées dans une formation aux outils informatiques.
- **Les prérequis dans la langue maternelle** que ce soit en termes de vocabulaire de base ou de compétences liées à la structure de la langue, notamment ses articulations logiques.
- **Les capacités cognitives de base, les méthodes de travail et la gestion du temps.**
- **Le projet personnel de l'étudiant.** La remise en cause d'un projet de formation et souvent de l'avenir professionnel qui y est lié (lorsque celui-ci a été réfléchi), posent à l'étudiant en situation de décrochage la question du sens des études, et ce d'autant plus que le lien entre les études et le parcours professionnel est, aujourd'hui, hasardeux.

3. Un programme composé de 4 à 6 unités de formation

3.1 Une entrée réfléchie dans le programme de formation

Une pré-étape d'une durée de 3 jours vise à accueillir les étudiants, à les informer du programme et du règlement de la formation-relais. Cette pré-étape est l'occasion de définir des règles de fonctionnement interne au groupe et de travailler la cohésion de ce groupe d'apprentissage. Au bout de ces trois premières journées, chaque étudiant est reçu individuellement afin de vérifier l'adéquation entre ses attentes, précisées au préalable dans un **dossier de présentation et de motivation**, et les objectifs de la formation. Durant cette entrevue, chaque étudiant définit avec son "accompagnateur" des objectifs personnels qu'il se fixe et les ressources qu'il attend de son "accompagnateur" et de l'équipe enseignante. Cet accord se matérialise par un **contrat**.

¹ Pour une présentation détaillée du dispositif de la formation-relais dès l'origine, cf. Jacques Draime, Benoît Blanpain, Auguste Laloux, Marcel Lebrun, David Lemaire, Pascale Wouters. La formation-relais. Un dispositif de formation pour étudiants en décrochage. Actes du colloque de l'AIPU, Liège (Belgique), 1997.

² UF1 : perfectionnement en langages usuels de l'enseignement supérieur; UF2 : développement des compétences de base de l'enseignement supérieur; UF3 : formation d'adaptation personnelle et intégrée dans l'enseignement supérieur; UF4 : mise au point d'un projet individualisé d'études et de formation; UF5 : stage relatif à la confrontation d'un projet d'études supérieures avec la réalité socio-professionnelle; UF6 : guidance relative à la validation d'un projet individualisé d'enseignement supérieur.

3.2 Des compétences langagières à la rédaction d'un rapport scientifique

Cette étape propose aux étudiants de développer les "outils" nécessaires à la réussite des études supérieures. Il s'agit de perfectionner les aptitudes langagières requises dans l'enseignement supérieur d'une part (UF1) et, d'autre part, de développer les compétences méthodologiques et organisationnelles favorisant la réussite (UF2).

Pour intégrer les différents acquis, les étudiants choisissent une question-problème et la traitent avec rigueur sous la forme d'un **rapport scientifique** répondant aux exigences de l'enseignement supérieur. La réussite du rapport scientifique et l'évaluation de sa qualité sert de "passeport" obligatoire pour l'accès à la suite de la formation.

Le rapport scientifique est également l'occasion pour les enseignants de dresser un profil mettant en relief pour chaque étudiant ses forces et faiblesses. Il constitue un tremplin important pour la suite de la formation et la construction du projet personnel de formation de l'étudiant.

3.3 Bilan personnel et mise en projet

Les unités de formation 3 et 4 visent à permettre à l'étudiant d'établir un **bilan personnel** des ressources disponibles tant au niveau personnel qu'au niveau des groupes et des collectivités pour la définition de son **projet de formation**.

Pour ce faire, les étudiants ont à réaliser un **portfolio** qui reprend l'ensemble des données engrangées par l'étudiant au cours des activités qui lui ont été proposées. Ces activités associent un grand nombre d'acteurs extérieurs au CPFEB tels que des psychologues, des orientateurs ou encore des conférenciers extérieurs. Le portfolio permet à l'étudiant de conserver une trace écrite de toutes les démarches entreprises, en particulier les témoignages et les interviews de professionnels, pour élaborer son projet de formation.

Une **synthèse orale** de toutes ces informations appuyée par un support visuel (poster ou transparents) est présentée par l'étudiant devant un groupe restreint composé d'enseignants et de personnes extérieures choisies pour leur expérience dans l'accompagnement des étudiants.

3.4 Confronter son projet de formation dans la réalité socioprofessionnelle et dans l'enseignement supérieur

Un temps de validation est envisagé dans les unités 5 et 6 afin de confronter le projet de formation à la réalité scolaire et à celle des champs professionnels qui attendent les étudiants. Cette validation s'effectue au travers de stages en milieu professionnel et dans la confrontation aux activités d'enseignement propres à la formation envisagée. Toutes les démarches entreprises par l'étudiant sont supervisées par son "accompagnateur". En parallèle, d'autres cours sont proposés aux étudiants. Au terme de la formation, l'étudiant présentera les acquis réalisés en regard de son projet personnel de formation et les éventuelles modifications de son plan d'action dans la mise en oeuvre de son projet.

4. Régulation et retombées du programme

Le programme a été évalué chaque année de manière systématique au moyen de questionnaires auprès des étudiants. L'analyse de ces résultats avec les enseignants, les coordonnateurs et le comité scientifique du programme a permis d'intégrer les améliorations et les innovations pédagogiques décrites dans un ensemble cohérent où toutes les articulations des cours et des activités sont soigneusement réfléchies.

Outre cette évaluation de régulation, un dispositif de suivi des étudiants a été mis en place afin de recueillir des informations quant à la mise en oeuvre effective de leur projet de formation, quant à leur réussite académique ou leur insertion professionnelle les années suivantes, quant au flux observable des étudiants entre l'université, l'enseignement supérieur et de promotion sociale, quant à l'utilité de la formation une, voire plusieurs, année(s) plus tard... Ces éléments permettant de mieux cerner l'impact de cette entreprise seront détaillés lors de la communication.